

Modalités d'examen à l'attention des candidats

Certification Professionnelle des Hygiénistes du Travail

Généralités

La CCPHT produit cette information pour aider les candidats qui préparent l'examen de certification professionnelle en hygiène du travail.

L'examen est écrit sous forme de questionnaires à choix multiple. Il couvrira les principes de base et les faits qu'un hygiéniste du travail doit connaître, indépendamment de l'emploi occupé ou de sa spécialisation dans un domaine restreint.

Le matin : l'examen est écrit sous forme de questionnaire à choix multiple (150 questions)

L'après-midi seuls les hygiénistes du travail, ont un questionnaire à choix multiple (50 questions) et des études de cas (5).

Modalités de l'examen

Pour les techniciens-hygiénistes du travail: l'examen se fait le matin sur une durée de 3,5 heures. Pour les hygiénistes du travail, l'examen se fait en deux sessions – matin et après midi – de trois heures et demie (3,5 h) chacune. L'enregistrement des présents se fait à 8 heures du matin. Dès que les candidats sont assis et vers 8h:30 les instructions pour l'examen sont données et l'examen pourra commencer.

Après un temps dédié au repas de midi, l'enregistrement des présents pour la session d'après midi se fait à 13 heures. Après les instructions pour l'examen, l'examen pourra recommencer.

Les retardataires peuvent passer l'examen après les modalités de vérification, mais il ne sera pas attribué de temps supplémentaire en fin de chaque session.

Procédure d'examen du matin par questionnaire à choix multiple

Pour l'enregistrement à l'entrée de la salle d'examen, il vous sera demandé la lettre de convocation à l'examen, les documents et matériels indiqués dans cette lettre et vous émargerez la feuille des présents. Vous irez ensuite vous asseoir à la place qui vous a été attribuée. Les téléphones portables et autres appareils électroniques seront éteints le temps de l'examen.

Seuls sont autorisés pour le temps de l'examen, crayons de papier B et gomme, calculatrice scientifique et des piles de rechange, si nécessaire (stylo bille, feutres, stylo à encre, ordinateur, calculatrice programmable, téléphone portable ou tout autre matériel électronique et livres ou documents divers ne sont pas autorisés). Il ne sera pas possible d'accéder à une prise électrique.

L'eau et les aliments sucrés sont tolérés

Vous recevrez avec le sujet d'examen du matin le questionnaire accompagné d'une feuille de résultats et un document contenant les formules relatives à hygiène du travail et pouvant être utilisées lors de l'examen.

Indiquez vos, nom, prénom et numéro d'inscription sur le questionnaire et votre numéro d'inscription sur la feuille de résultats : Le nom et le prénom ne seront pas notés sur la feuille de résultats pour conserver l'anonymat vis-à-vis du correcteur qui n'a pas les moyens de faire un lien entre le numéro attribué et l'identité du candidat, pendant la correction.

Toutes les questions sont à choix multiples et sont sélectionnées et groupées selon les différentes disciplines connues des hygiénistes du travail.

Vous devez choisir la réponse la plus appropriée à la question – une seule réponse sera acceptée. Chaque bonne réponse vaut un point quelle que soit la difficulté de la question. Aucune pénalité n'est attribuée aux mauvaises réponses qui valent 0 point. Dans votre intérêt, le mieux est de fournir une réponse à toutes les questions.

Chaque réponse n'est pas à reporter sur le questionnaire mais sur la feuille de résultats : faire attention de bien vérifier que le numéro de la réponse correspond bien au numéro de la question !

Si vous sortez de la salle d'examen pour des raisons personnelles, le temps est pris sur la durée d'examen – Dans votre intérêt limiter la durée des sorties pour ne pas raccourcir le temps de réponse aux questions.

En fin de session vous remettrez le questionnaire, le document contenant les formules et la feuille de résultats avant de sortir.

Procédure d'examen de l'après midi – Questionnaire à choix multiples et étude de cas

L'examen est en deux parties écrites : un questionnaire à choix multiples (même procédure que le matin) et un questionnaire pour 5 études de cas.

Les horaires et modalités d'examen sont ceux décrits plus haut

Les études de cas sont des simulations d'activités d'hygiéniste du travail

Elles ont pour objectifs de démontrer les compétences acquises lors de l'expérience professionnelle et sont évaluées en regard de ces objectifs : Bien lire les conditions des scénarii décrits et compléter les espaces laissés en blanc (à reporter sur la feuille de résultats)

Il est demandé de répondre de manière synthétique : la réponse ne doit pas excéder l'espace disponible – Le temps imparti étant largement suffisant, (15 à 30 minutes par cas) écrire de manière lisible. Votre réponse doit être courte en utilisant des mots-clés : Il est entendu par mot-clé un mot ou un fragment de phrase couramment utilisé dans la profession.

Une étude de cas est notée sur 10 points.

La solution type comprend 10 mots-clés prédéfinis valant chacun un point. Tous les mots-clés nécessaires à la réponse ne sont pas tous pris en compte. Les mots clés choisis sont considérés comme incontournables pour l'étude de cas. Lorsqu'un mot-clé similaire à la réponse type est utilisé, la réponse est considérée comme juste.

Ex : enjeux : Risque de surdités professionnelles, exprimé par, risque de maladie professionnelle de l'ouïe, donne également un point

Correction et notation

Les corrections sont réalisées selon la description faite dans le dossier de base.

Le score obtenu dans chacune des disciplines de l'examen écrit sera joint au courrier indiquant le résultat.

En cas d'échec, une recommandation accompagnera ce courrier pour que le candidat puisse améliorer ses connaissances ou son expérience dans ses domaines de faiblesse et augmenter ses chances de succès lors de l'examen suivant.